

# **VILLE DE CALONNE-RICOUART**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le 13 mars à 18h30, les membres du Conseil Municipal, répondant à la convocation qui leur avait été adressée le 03 mars précédent, se sont réunis en la salle des mariages de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Maire.

### **ETAIENT PRESENTS :**

Ludovic IDZIAK, Annie CARINCOTTE, Didier AROLD, Claudette CREPIEUX, Maxime DUJARDIN, Delphine DELPORTE, Isabelle KASTELIK, Stéphane BOUTTIER, Michaële DEPIN, Joel KMIECZAK, Aurélie TIRS, Cédric MATHOREL, Yves BOUTTIER, Nathalie DUCHATEAU, Patrick SYCZ, Aude Line MATURSKI, Maurice COFFIN, Catherine JEANSON, Jean Luc LAMBERT, Jacqueline DANTAN, Jean-Paul GARNAULT, Anne-Lise RIOT, Sébastien KARAS, Thérèse DELASSUS.

### **EXCUSES :**

Didier FOURMEAUX ayant donné procuration à Cédric MATHOREL  
Marie Ange LERNOUX ayant donné procuration à Nathalie DUCHATEAU  
Isabelle POTIER ayant donné procuration à Stéphane BOUTTIER  
Jonathan RICART ayant donné procuration à Maxime DUJARDIN  
Sarah VASSEUR ayant donné procuration Anne Lise RIOT

### **ABSENTS :**

**Maurice COFFIN a été élu Secrétaire de Séance.**

Le Maire soussigné certifie que la liste des délibérations de la séance du 13 mars 2023 a été affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune le 17 mars suivant conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Pour extrait conforme  
LE MAIRE,**

## **N°202 – PANTHEONISATION HENRI BARBUSSE**

Monsieur Jean-Luc LAMBERT, Conseiller délégué au patrimoine historique et naturel, informe ses collègues que la ville de Calonne-Ricouart a été sollicité en ce début d'année par deux associations (Les amis d'Henri BARBUSSE et l'association républicaine des anciens combattants, des combattants pour l'amitié, la solidarité antifasciste et de la paix) dans le cadre d'une démarche de panthéonisation d'Henri BARBUSSE.

Il précise que cet homme a marqué l'histoire de notre pays par ses engagements, son témoignage de la grande guerre, sa capacité à rassembler, à agir pour la paix et à œuvrer aux liens sociaux jusqu'à la fin de sa vie. La panthéonisation d'Henri BARBUSSE à côté de l'académicien Maurice GENEVOIX serait un signe pour la paix si mal menée aujourd'hui. Cette démarche est confortée par la présence sur notre commune d'une rue et d'un important groupe scolaire portant le nom d'Henri BARBUSSE depuis octobre 1956.

L'avis du conseil municipal est donc sollicité afin d'approuver cette démarche.

Le Conseil Municipal,

Par 25 voix pour et 4 abstentions (Didier Arold, Joël Kmiecjak, Sébastien KARAS, Thérèse Delassus)

Approuve la démarche de panthéonisation d'Henri BARBUSSE.

Pour extrait conforme  
Le Maire